

## POINTS DE DISCUSSION PRINCIPAUX

*Message d'ouverture : Merci d'avoir pris ce temps sur votre calendrier chargé. S'ils sont des députés du gouvernement (parti libéral), remerciez-les pour le travail important que le gouvernement a fait jusqu'à présent pour aider les Canadiens à traverser cette pandémie. S'ils sont membres de l'opposition (Conservateur, Bloc, NPD, Vert ou indépendant), remerciez-les de pousser le gouvernement à mieux soutenir l'industrie.*

### ***Le rôle essentiel des hôtels dans nos communautés***

- Les hôtels représentent une infrastructure essentielle dans nos communautés et jouent un rôle essentiel dans la réponse du Canada à la COVID-19 en servant de lieu sécuritaire permettant aux employés de première ligne à s'auto-isoler, aux Canadiens rapatriés de faire une quarantaine et aux citoyens vulnérables de trouver refuge. (insérer les contributions de votre hôtel local à votre communauté)
- Avant la pandémie, les hôtels à travers le Canada employaient plus de 300 000 personnes, avec des salaires qui s'élevaient à environ 10,6 \$ milliards. Nous employons principalement des femmes, des minorités visibles, des jeunes Canadiens et des nouveaux Canadiens - leur fournissant des possibilités d'emplois critiques au sein de notre communauté.
- Le secteur hôtelier du Canada représente une partie vitale de l'économie du Canada, générant des revenus de 21,9 \$ milliards en 2018 et contribuant 9,5 \$ milliards aux gouvernements en taxes.
- Sans plan défini de réouverture en place, et de mesures de soutien ciblées pour nous aider à parvenir de l'autre côté, notre secteur dynamique du tourisme et les entreprises pilier comme les hôtels dans nos communautés sont à risque.
- Sans cette infrastructure critique :
  - Des milliers d'employés perdront leurs emplois.
  - Les destinations et les communautés qui dépendent du tourisme seront à risque.
  - Le Canada ne sera pas en position d'attirer des affaires de groupe majeures.
  - Le positionnement du Canada en vue d'attirer et d'accueillir des festivals et des événements culturels majeurs sera entravé.
  - Les services essentiels de nos collectivités rurales et éloignées ne pourront pas être fournis.

### ***L'impact de la COVID-19 sur le secteur hôtelier et ses employés***

- L'industrie hôtelière a été l'une des premières industries à être frappées par la COVID-19, l'une des plus durement touchées et elle sera la dernière à se rétablir.
- Comme vous le savez sans doute, l'industrie hôtelière a été anéantie par la pandémie, avec des taux d'occupation sous la barre de dix au sommet de la pandémie. (insérer

**comment la COVID a personnellement touché votre entreprise et votre vie, et les employés/électeurs de la communauté du député)**

- L'impact de cette situation fut également catastrophique sur nos employés, avec les hôtels à travers le Canada signalant une réduction de personnel de 50-80%, par l'entremise de nombreux licenciements, entraînant l'élimination de milliers d'emplois.
- Alors que les Canadiens et la plupart des entreprises auront l'impression que leurs vies retrouvent leur cours normal cet été et cet automne, l'industrie hôtelière sera plongée dans le marasme. Les événements majeurs sont le pilier de la plupart des hôtels hors de la saison touristique estivale.
- Nous savons avec certitude qu'aucun événement avec une programmation majeure n'est prévu d'ici la fin de 2021 et à ce stade, très peu en hiver et au printemps 2022.
- Nous savons que les voyages d'affaires fréquents tarderont à revenir alors que les Canadiens et les sociétés reprennent les activités d'affaires en personne avec beaucoup de prudence. Pour l'instant, plusieurs sociétés prévoient des déplacements réduits.
- Alors que les taux d'occupation se sont améliorés et atteignent autour de 23% actuellement, c'est bien loin du taux d'occupation de 70% affiché par l'industrie hôtelière avant la pandémie.
- Pour notre secteur, la fin de cette pandémie n'arrivera pas rapidement, d'un coup sec. Alors que d'autres secteurs peuvent rebondir rapidement une fois les restrictions levées, ce n'est pas le cas pour nous. Les voyages d'affaires seront lents à reprendre. Les visiteurs internationaux viennent principalement en été, et non en automne ou en hiver. Les conférences et les événements qui stimulent nos activités en basse saison demandent des mois de planification et de délais de préparation.
- Notre rétablissement prendra plus longtemps alors que les fermetures de frontières et le manque d'affaires de groupe persistent, et nous avons besoin du soutien du gouvernement pour poursuivre nos activités commerciales au cours de cette période difficile.

***Le Canada a besoin d'un plan de réouverture accéléré***

- La plus grande priorité des hôtels est la sécurité des clients, des employés et de tous les Canadiens. Nous appuyons fortement les recommandations du Comité consultatif d'experts en matière de tests et de dépistage de la COVID-19 permettant de parfaire les tests et le dépistage aux frontières terrestres et aériennes.
- La science démontre que nous pouvons effectuer le virage des mesures restrictives vers un plan de réouverture par étapes, et ce en toute sécurité et fondé sur des données probantes.

- Les voyageurs pleinement vaccinés devraient avoir les mêmes possibilités que les Canadiens pleinement vaccinés, peu importe leur nationalité - ce qui comprend avoir la possibilité de voyager au Canada. Et le Comité consultatif d'experts ne fait pas de discrimination entre les Canadiens qui reviennent au Canada et les autres qui ont reçu deux doses.
- En permettant aux Canadiens de voyager à l'international tout en interdisant aux voyageurs étrangers pleinement vaccinés de venir au Canada, le gouvernement fournit encore plus de raisons aux Canadiens de voyager vers le sud. Ceci réduit encore davantage une saison touristique estivale incertaine et en péril ici au Canada, et accélérera l'exode cet hiver.
- Le temps est venu d'effectuer une transition des mesures restrictives comme la quarantaine sur les voyageurs vaccinés et se diriger vers un plan de réouverture sécuritaire fondé sur la science.
- Le Comité fournit des recommandations fondées sur des données probantes permettant de parfaire les tests et les dépistages aux frontières terrestres et aériennes. Maintenant le gouvernement doit livrer un plan précis dans le but de mettre en oeuvre ces recommandations.
- Une forte saison touristique estivale n'allait jamais sauver notre industrie de la catastrophe imminente de l'automne et de l'hiver, mais notre situation financière alarmante sera exacerbée par de l'incertitude accrue autour de la réouverture de nos frontières internationales.
- Le Canada ne peut pas se permettre de perdre le pas alors que d'autres pays autour du monde commencent à rouvrir. Sans plan précis en place, nous perdrons une deuxième saison touristique estivale de suite.

### ***Besoin urgent de programmes de soutien du gouvernement continus et ciblés***

- La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) ont été des bouées de sauvetage critiques pour notre hôtel.
- Sans ces programmes de soutien du gouvernement au cours des 15 derniers mois, plusieurs hôtels auraient déjà fermé leurs portes de façon permanente.
- Toutefois, les subventions **seront vigoureusement réduites entre juillet et septembre**, et je serai donc incapable de conserver tous mes employés, au moment où la légère hausse de revenus que nous allons voir au cours de l'été **[Si hausse il y a]** disparaîtra de nouveau.
- Nos circonstances financières alarmantes seront exacerbées par une incertitude accrue autour de la réouverture de nos frontières internationales, l'absence d'événements touristiques et de congrès majeurs et la lente reprise des voyages d'affaires, entraînant l'effondrement potentiel de notre secteur.
- En raison de la baisse de tourisme au cours des mois d'hiver pour de nombreux hôtels, les programmes tels que le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) ne seront d'aucune aide aux hôtels. Le PEREC

n'est pas adapté aux entreprises qui ne sont pas en redressement, puisqu'il fournit seulement du financement aux entreprises qui souhaitent embaucher ou ré-embaucher du personnel alors que leurs activités commerciales reprennent.

- D'après le sondage réalisé en juin dernier par notre Coalition des entreprises les plus touchées (qui représente *les centaines d'entreprises des secteurs du tourisme, du voyage, des arts et de la culture, des événements et des festivals, des autocars, de l'hébergement et de l'hospitalité, et du tourisme autochtone*), **presque 60% des répondants indiquent que sans accès continu à la SSUC et à la SUCL jusqu'à la fin 2021, ils seront incapables de continuer à exercer leurs activités.**
- Mon entreprise et mes employés font face à une crise financière quasi certaine qui nous frappera de plein fouet cet été et cet hiver.
- Afin d'assurer notre survie, du soutien continu et ciblé sera nécessaire à ceux qui en ont le plus besoin.
- **Une prolongation de la SSUC et de la SUCL à un taux de subvention de 20 % ne sera pas suffisante. Nous demandons qu'un programme approprié de soutien aux salaires et aux coûts fixes soit mis en place le plus rapidement possible pour les entreprises canadiennes les plus durement touchées afin d'assurer leur survie en automne et en hiver.**
- Si on nous permet d'être victimes du retrait inopportun de la SSUC et de la SUCL, de la réouverture décalée du voyage et du tourisme, et de l'envie irrésistible des Canadiens de quitter le pays lors des mois d'hiver, nous allons être témoins de la perte de notre industrie dynamique du tourisme et du voyage, ainsi que de la subsistance de plus de deux millions de personnes – principalement des femmes, des jeunes et des immigrants.

### **DEMANDE CLÉ**

**L'industrie hôtelière du Canada a besoin qu'un programme ciblé de soutien aux salaires et aux coûts fixes soit établi dès que possible avec un accent sur les entreprises les plus durement touchées qui accusent des pertes de revenus de plus de 40 pour cent par rapport à la normale ou aux revenus attendus et où la survie est en jeu.**

**Une prolongation de la SSUC et de la SUCL à un taux de subvention de 20 % ne sera pas suffisante.**